

Comité directeur de la Stratégie canadienne de numérisation du patrimoine documentaire

Procès-verbal

Le mardi 21 novembre 2017, de 10 h à 15 h (heure du Pacifique)

Présidente : Sandra Singh

Présents

Clare Appavoo, Réseau canadien de documentation pour la recherche
Guy Berthiaume, Bibliothèque et Archives Canada
Paul Durand, Musée canadien de l'histoire
Geoffrey Harder, Université de l'Alberta
Gilles Lesage, Société historique de Saint-Boniface
Heather Menzies, The Writers' Union of Canada
Andrea Mills, Internet Archive
Mary Rae Shantz, Bibliothèque publique de Toronto
Sandra Singh, Bibliothèque publique de Vancouver
Martha Whitehead, Université Queen's
Angela Williams, Musée royal de la Colombie-Britannique

Présents par téléphone

Ern Bieman, Réseau canadien d'information sur le patrimoine
Donna Bourne-Tyson, Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC)
Loubna Ghaouti, Bibliothèque de l'Université Laval
Michael Moosberger, Université Dalhousie
Carole Urbain, Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

Absents

Jonathan Bengtson, Canadiana.org
Maureen Clapperton, Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Loryl MacDonald, Bibliothèques de l'Université de Toronto
Kathleen O'Connell, Conseil national de recherches Canada
Kathryn Ruddock, Université de Calgary

Secrétariat

Caitlin Horrall, Bibliothèque et Archives Canada

PRÉSENTATIONS (tous)

Les membres du Comité se présentent et parlent d'une activité de numérisation en cours dans leur organisation.

1.0 ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL (présidente)

La présidente présente l'ordre du jour et demande s'il y a des points à ajouter. La secrétaire dit qu'elle pourrait parler du site Web sous le point Autres affaires. C. Appavoo dit qu'elle pourrait aussi parler de la fusion proposée entre le Réseau canadien de documentation pour la recherche (RCDR) et Canadiana.

La présidente présente ensuite le procès-verbal de la réunion du 23 octobre et demande s'il y a des commentaires. Puisqu'il n'y en a aucun, elle demande une motion pour approuver le procès-verbal.

Proposée par G. Berthiaume, appuyée par G. Harder,

que le procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2017 soit adopté.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.0 PROTOTYPE DE L'OUTIL DE RECHERCHE (secrétariat)

La secrétaire présente le prototype de l'outil de recherche. Elle suggère que l'outil soit utilisé non seulement pour la recherche, mais aussi comme plateforme pour encourager de nouvelles façons d'analyser les données des collections nationales. Elle dit que les organisations devraient décider elles-mêmes quels documents elles veulent inclure dans l'outil, mais que des lignes directrices pourraient être rédigées pour les aider à prendre ces décisions. Un membre suggère qu'un groupe de travail pourrait aider à élaborer des normes et des processus liés à l'outil.

MESURE :

- *Le secrétariat lancera une invitation à participer à un groupe de travail sur l'outil de recherche.*

3.0 DISCUSSIONS SUR LE FINANCEMENT (G. Berthiaume)

G. Berthiaume informe que la Stratégie canadienne de numérisation du patrimoine documentaire (SCNPD) a reçu le don escompté de 1 million de dollars, et que le Comité devrait discuter de la manière dont les fonds devraient être utilisés. Il dit que le donateur a exigé que les fonds soient utilisés pour la numérisation de documents analogiques, tout en favorisant la conservation et l'accès. Il ajoute que Bibliothèque et Archives Canada (BAC) utilisera les ressources en place pour distribuer les fonds.

Le Comité discute de la création d'un programme de financement pour les projets de numérisation qui transféreraient les documents numérisés dans un dépôt ainsi que dans l'outil de recherche de la SCNPD. Les membres ajoutent que le programme devrait encourager les organisations à offrir un soutien en nature et à former des partenariats avec d'autres organisations.

Le Comité pense aussi que les fonds devraient être attribués à des projets individuels pouvant être réalisés en un an au maximum. Ces projets devraient respecter les normes établies par le Comité, être harmonisés avec la stratégie de contenu de la SCNPD et provenir de collectivités diverses.

Le Comité suggère de demander à la collectivité d'établir les priorités.

[À ce point de la rencontre, le Comité convient de donner la priorité aux discussions sur le point 2.4, car des membres du groupe de travail doivent partir avant la fin.]

4.0 SUIVI DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE ET DERNIÈRES NOUVELLES (tous)

2.4 – Dépôts

Le groupe de travail présente un document aux fins d'examen. La secrétaire dit qu'elle pourrait aider à traduire le document pour la prochaine réunion. Le Comité convient que le document devrait comprendre des instructions concernant une période de conservation minimale, mais exclure l'information sur les données de recherche (puisque des travaux sur ce sujet sont effectués actuellement à l'extérieur de la SCNPD). Le document devrait aussi fournir une liste complète des dépôts connus.

MESURES :

- Le groupe de travail collaborera avec le secrétariat pour assurer la traduction et la redistribution du document.
- Tous les membres doivent examiner le document et faire part de leurs commentaires, particulièrement en ce qui touche la liste des dépôts.

3.0 DISCUSSIONS SUR LE FINANCEMENT (suite) (G. Berthiaume)

Le Comité revient à la discussion sur le financement. Les membres suggèrent qu'un comité d'évaluation de cinq à sept personnes soit formé pour étudier les propositions. Les membres de ce comité devraient venir de l'extérieur de la SCNPD afin d'assurer l'impartialité du processus. Le secrétariat pourrait agir comme agent de liaison sans droit de vote, afin de veiller à ce que les projets répondent à l'esprit de la SCNPD. Le comité d'évaluation devrait compter des membres francophones et anglophones, ayant

une expertise technique et une connaissance du contenu. Ce comité d'experts pourrait faire des recommandations au Comité directeur à des fins de révision, avant que les recommandations soient transmises au bibliothécaire et archiviste du Canada aux fins d'approbation.

Le groupe de travail sur le financement mentionne qu'il collaborera avec le secrétariat à l'élaboration d'une proposition qui sera présentée au Comité à la réunion de janvier.

MESURES :

- Les membres enverront au secrétariat leurs suggestions de personnes pouvant faire partie de ce comité d'évaluation.
- Le secrétariat collaborera avec le groupe de travail sur le financement à la rédaction d'un ensemble de règles, en vue de la prochaine réunion.

NOUVEAU POINT : La fusion entre Canadiana et le RCDR (C. Appavoo)

C. Appavoo dit que les membres du RCDR ont voté pour la fusion proposée entre le RCDR et Canadiana, et que les membres de Canadiana devraient se prononcer par vote en décembre. Elle ajoute qu'une proposition d'affaires a été élaborée pour montrer comment l'intégration pourrait se faire, et qu'il s'agit d'un processus évolutif qui exige beaucoup de discussions entre les deux organisations. Elle mentionne que des membres des deux organisations se sont dits perplexes quant au lien entre Canadiana et la SCNPD. Elle suggère de rédiger des documents de communication pour aider à clarifier les rôles.

MESURES :

- C. Appavoo collaborera avec le groupe de travail des communications et le secrétariat en vue de rédiger des messages sur ce qui différencie le RCDR, Canadiana et la SCNPD.

4.0 Stratégie relative au contenu

Le groupe de travail présente une stratégie relative au contenu révisée et demande si elle devrait rester ouverte ou être liée plus étroitement au programme de contributions.

Les membres demandent si la stratégie relative au contenu pourrait être plus étroitement harmonisée avec les priorités originales de la SCNPD définies dans la stratégie. Ils suggèrent aussi d'ajouter une section sur les objectifs et de définir plus clairement une vision pour la SCNPD.

Un membre suggère trois volets : la vision (ce que nous voulons); la politique (ce qui convient); la stratégie (ce à quoi nous nous proposons d'accorder la priorité au cours des trois prochaines années, si possible, pour atteindre les objectifs).

Un autre membre suggère de rassembler les organisations qui ont promis de donner leur soutien à la stratégie pour qu'elles établissent les priorités.

Le groupe de travail accepte de refaire la stratégie d'ici avril, afin de l'harmoniser davantage avec le programme de contributions.

MESURE :

- Le groupe de travail révisera la stratégie relative au contenu et rédigera un message à la collectivité pour l'aider à établir des priorités.

5.0 SUIVI DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE ET DERNIÈRES NOUVELLES (tous)

1.1 – Stratégie relative au contenu

Point abordé précédemment (4.0).

1.2 – Évaluation

Le groupe de travail dit avoir examiné différentes stratégies nationales et informe le Comité des résultats de son examen. Il suggère qu'après l'élaboration de la stratégie relative au contenu, il pourrait concevoir un modèle logique.

2.1 – Outil de recherche

Point abordé précédemment (2.0).

2.2 – Normes

Il est convenu que la portée du mandat de ce groupe de travail soit modifiée pour être davantage axée sur la collecte et la gestion de données pour l'outil de recherche, et la documentation du processus d'acquisition. M. Whitehead exprime son intérêt à se joindre à ce groupe.

MESURE :

- Le secrétariat reformulera cette mesure de suivi et diffusera les documents sur le mécanisme de recherche dans Google Drive.

2.3 – Politique

Le Comité convient de reporter la discussion sur ce point jusqu'à ce que l'outil de recherche soit plus avancé.

2.4 – Dépôts

Point abordé précédemment.

2.5 – Formats des fichiers

Le groupe de travail déclare avoir effectué une enquête en ligne grâce à Google Forms et il collabore avec la Conférence des archivistes national, provinciaux et territoriaux (CANPT) pour mettre à jour les lignes directrices sur la numérisation des documents audiovisuels.

2.6 – Droit d’auteur

Les membres conviennent de l’importance de ce sujet, mais reconnaissent que d’autres collectivités s’en occupent déjà.

MESURE :

- Le secrétariat déterminera quelles sont les collectivités et les activités qui ont un lien avec le droit d’auteur au Canada, particulièrement en ce qui touche les œuvres orphelines.

3.1 – Modèles opérationnels

Les membres conviennent de laisser tomber ce point jusqu’à ce que d’autres projets soient élaborés.

3.2 – Formation

Le groupe de travail déclare avoir terminé l’analyse environnementale et il travaille à l’élaboration d’un questionnaire à l’intention de la collectivité. Après avoir envoyé ce questionnaire, il fera des recommandations en se fondant sur les résultats de celui-ci.

3.3 – Collectivités sous-représentées

Le groupe de travail affirme qu’encourager les partenariats dans le cadre du programme de financement réglera cette question en donnant aux organisations, petites et grandes, la possibilité de travailler ensemble à la réalisation de projets. Les membres suggèrent que le contenu du sondage sur la stratégie relative au contenu soit utilisé pour inviter les organisations qui se montreraient intéressées par ce type de partenariat.

MESURE :

- Le secrétariat ajoutera une question au sondage concernant les partenariats.

3.4 – Communications

Les membres disent qu’il faut communiquer un message plus pressant sur l’importance de la numérisation. Ils parlent aussi de promouvoir les travaux liés à la SCNPD dans les

médias sociaux. Ils discutent d'allouer des fonds pour l'embauche de personnel de soutien aux communications. La présidente dit qu'elle mettra à jour ses documents de communication. C. Appavoo exprime son intérêt à se joindre à ce groupe.

MESURES :

- Le secrétariat ajoutera tous les ordres de gouvernement comme intervenants et changera le mot « sérieux » en référence aux chercheurs pour « professionnels ».
- La présidente mettra à jour la présentation vidéo et le document synthèse de deux pages.

3.5 – Initiatives internationales semblables

Rien de nouveau à communiquer à ce sujet.

4.1 – Financement

Les membres discutent de l'importance de soutenir la stratégie et d'en faire la promotion dans le but d'attirer plus de financement.

4.2 – Promotion du financement

Rien de nouveau à communiquer à ce sujet.

4.3 – Gouvernance

Rien de nouveau à communiquer à ce sujet.

7. GOUVERNANCE (EXAMEN PAR LA PRÉSIDENTE ET LES MEMBRES) (présidente)

La présidente informe les membres que Maureen Clapperton, directrice générale de la Bibliothèque nationale, sera la nouvelle représentante de Bibliothèque et Archives nationales du Québec au Comité.

G. Berthiaume propose Sandra Singh pour un autre mandat à la présidence. La motion est appuyée par H. Menzies.

Proposée par G. Berthiaume, appuyée par H. Menzies,

que Sandra Singh soit nommée présidente du Comité directeur pour un deuxième mandat.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. RÔLES DES GROUPES DE TRAVAIL ET DU SECRÉTARIAT (présidente)

La présidente invite à commenter le rôle des groupes de travail et du secrétariat. Le Comité convient que la structure actuelle fonctionne bien. Le Comité convient aussi que la rencontre en personne aide à voir comment toutes les actions sont interreliées. Un membre suggère de mettre à jour le plan d'action afin qu'il reflète mieux la réflexion stratégique sur laquelle se fondent les actions.

MESURE :

- Le secrétariat mettra à jour le plan d'action, afin d'insister davantage sur les liens entre les mesures.

9. PROCHAINE RÉUNION (présidente)

Le groupe discute de la tenue d'une autre rencontre en personne à Toronto au moment de la Superconférence de l'Association des bibliothèques de l'Ontario.

MESURES :

- Le secrétariat enverra un questionnaire pour déterminer un moment propice à la tenue d'une réunion à Toronto en janvier ou février.
- Le secrétariat enverra les invitations pour les téléconférences à venir en 2018.